



Comparution sur les Répercussions des progrès technologiques en matière d'intelligence artificielle sur les industries créatives devant le Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes

6 octobre 2025 – 15h30 | Ottawa, Canada

Allocution de Marie-Julie Desrochers

Directrice générale de la Coalition canadienne pour la diversité des expressions culturelles ([CDEC](#))

Introduction – Présentation de la CDEC

Mesdames, Messieurs,

Je suis Marie-Julie Desrochers, directrice générale de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles. Depuis 25 ans, notre organisation porte et amplifie la voix du secteur culturel canadien, tant du marché anglophone que francophone.

Représentant plus de 350 000 créateurs, créatrices, artistes et plus de 3 000 entreprises culturelles, la Coalition se préoccupe tout autant de la santé économique du secteur culturel que de la vitalité de la création. Plus particulièrement, elle s'intéresse au traitement de la culture dans les accords de commerce et à l'impact de l'environnement numérique sur la diversité des



Appearance on the Impacts of Technological Advances in Artificial Intelligence on the Creative Industries before the Standing Committee on Canadian Heritage of the House of Commons

October 6, 2025 – 3:30 p.m. | Ottawa, Canada

Statement by Marie-Julie Desrochers

Executive Director, Canadian Coalition for the Diversity of Cultural Expressions (CDCE)

Introduction – Presentation of the CDCE

Ladies and Gentlemen,

My name is Marie-Julie Desrochers, Executive Director of the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions. For 25 years, our organization has carried and amplified the voice of the Canadian cultural sector, both in the francophone and anglophone markets.

Representing more than 350,000 creators, artists, and over 3,000 cultural enterprises, the Coalition is as concerned with the economic health of the cultural sector as with the vitality of creation. More specifically, it focuses on the treatment of culture in trade agreements and the impact of the digital environment on the diversity of cultural expressions, ensuring

expressions culturelles, en veillant notamment à ce que les politiques publiques protègent et soutiennent activement notre écosystème culturel.

Il y a vingt ans, le Canada, aux côtés de la société civile, a joué un rôle déterminant dans l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Premier pays à l'avoir ratifiée, il s'est engagé à soutenir celles et ceux qui créent et à protéger celles et ceux qui investissent dans la création. Vingt ans plus tard, cet engagement demeure vital.

La Coalition poursuit cette mission avec la conviction que la diversité culturelle exige une vigilance constante et une capacité à anticiper les transformations qui façonnent nos milieux culturels à l'échelle mondiale.

L'impact de l'intelligence artificielle générative

Aujourd'hui, une transformation technologique majeure s'impose à nous : l'intelligence artificielle (IA). Comme dans plusieurs autres secteurs, son développement bouleverse en profondeur l'écosystème culturel : de la fragilisation des emplois jusqu'à la redéfinition des pratiques artistiques, son impact se ressent à tous les niveaux.

L'essor de l'IA générative, du numérique et des plateformes de diffusion en ligne redéfinit les conditions de création et de circulation des œuvres, générant des défis sans précédent pour la diversité culturelle.

Le marché est aujourd'hui inondé de contenus générés par des

in particular that public policies actively protect and support our cultural ecosystem.

Twenty years ago, Canada, alongside civil society, played a decisive role in the adoption of the UNESCO Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions. As the first country to ratify it, Canada committed to supporting those who create and to protecting those who invest in creation. Twenty years later, this commitment remains vital.

The Coalition continues this mission with the conviction that cultural diversity requires constant vigilance and the ability to anticipate the transformations shaping our cultural environments on a global scale.

The Impact of Generative Artificial Intelligence

Today, a major technological transformation is upon us: artificial intelligence (AI). As in many other sectors, its development is profoundly disrupting the cultural ecosystem—from the weakening of jobs to the redefinition of artistic practices, its impact is felt at every level.

The rise of generative AI, digital technology, and online streaming platforms is reshaping the conditions of creation and circulation of works, generating unprecedented challenges for cultural diversity.

Today's market is flooded with machine-generated content,

machines, souvent sans indication claire de leur nature. Or, l'art ne peut être réduit à un simple enchaînement d'opérations algorithmiques : il est indissociable de l'expérience humaine, des émotions et de la mémoire collective. L'IA peut être un outil au service de la création, mais elle ne peut, ni ne doit, s'y substituer.

Les engagements internationaux

Ces enjeux ne sont pas seulement observables au Canada ; ils dépassent nos frontières. Récemment, la communauté internationale a multiplié les engagements en matière de technologie et de culture. Je reviens justement de la plus grande conférence mondiale sur les politiques culturelles et le développement durable – Mondiacult, qui s'est tenue à Barcelone du 29 septembre au 1^{er} octobre.

À l'issue de cette conférence, les ministres de la Culture ont adopté un [document final](#) « en réponse aux défis urgents et complexes de notre époque ». Ils s'y engagent notamment à : « Promouvoir une approche de l'environnement numérique centrée sur l'humain et fondée sur les droits humains, respectueuse des droits culturels, qui favorise l'équité et l'accessibilité, qui valorise la diversité des expressions culturelles (...) ».

Protection des droits des artistes, des créateurs et des titulaires de droit dans l'environnement numérique, lutte contre les usages non éthiques de l'IA, reconnaissance de la créativité humaine, soutien à la découvrabilité de contenus culturels multilingues sur les plateformes numérique, implication du secteur culturel dans l'élaboration des

often without clear indication of its nature. Yet art cannot be reduced to a mere chain of algorithmic operations: it is inseparable from human experience, emotion, and collective memory. AI can be a tool in the service of creation, but it cannot and must not replace it.

International Commitments

These issues are not limited to Canada; they extend far beyond our borders. Recently, the international community has multiplied its commitments on technology and culture. I have just returned from the world's largest conference on cultural policies and sustainable development, Mondiacult, held in Barcelona from September 29 to October 1.

At the conclusion of this conference, Ministers of Culture adopted an [outcome document](#) “in response to the urgent and complex challenges of our time.” Among other commitments, they pledged to: “Promot(e) a human-centric and human rights-based approach to a digital environment that respects cultural rights, fosters equity and accessibility, promotes diversity of cultural expressions (...)”.

The protection of the rights of artists, creators, and rights holders in the digital environment, combating unethical uses of AI, recognition of human creativity, support for the discoverability of multilingual cultural content on digital platforms, involvement of the cultural sector in the development of AI-related policies, protection of copyright:

politiques liées à l'IA, protection des droits d'auteurs ; autant d'engagements clairs qui confirment que la régulation de l'IA est un enjeu global et que le Canada doit continuer à y jouer un rôle de chef de file

Un constat partagé

Au Canada, la Loi sur le droit d'auteur interdit déjà l'utilisation d'œuvres et de production protégées sans l'autorisation des ayants droit.

Parmi les 50 organisations que la Coalition représente, un large consensus émerge. Face au progrès technologique en matière d'intelligence artificielle et à son impact sur les industries créatives, trois piliers sont incontournables : autorisation, rémunération et transparence.

Il est essentiel de respecter ces trois conditions sans quoi notre milieu culturel va être affaibli au profit de multinationales et au détriment des Canadiens.

Nos positions – Consultations publiques sur le droit d'auteur et IA et sur C-27

La CDEC s'est activement impliquée dans les consultations portant sur la Loi sur le droit d'auteur dans le contexte de l'IA générative ainsi que dans le cadre du Projet de Loi C-27 – partie 3 sur l'intelligence artificielle et les données (AIDA).

Lors de ces consultations, la Coalition a formulé [des demandes précises](#) :

These are clear commitments confirming that AI regulation is a global issue and that Canada must continue to play a leadership role.

A Shared Recognition

In Canada, the Copyright Act already prohibits the use of protected works and productions without the authorization of rights holders.

Among the 50 organizations represented by the Coalition, a strong consensus is emerging. In the face of technological advances in AI affecting creative industries, three pillars are essential: authorization, remuneration, and transparency.

It is essential to respect these three conditions, otherwise our cultural environment will be weakened to the benefit of multinational corporations and to the detriment of Canadians.

Our Positions – Public Consultations on Copyright and AI and on Bill C-27

The CDCE has been actively engaged in consultations on the Copyright Act in the context of generative AI, as well as on Bill C-27—Part 3, the Artificial Intelligence and Data Act (AIDA).

In these consultations, the Coalition made [specific requests](#):

1. No exception for text and data mining (TDM):

1. **Pas d'exception pour la fouille de textes et de données (TDM)** : les œuvres, les enregistrements sonores et les prestations des artistes-interprètes protégés ne doivent pas être utilisés pour entraîner des systèmes d'IA sans autorisation ni compensation.
2. **Pas de droit d'auteur pour des contenus purement générés par IA** : les produits issus de processus d'IA purement mécaniques, sans intervention d'expression humaine originale, ne sont pas des « œuvres » protégées par le droit d'auteur ni par les droits voisins et ne devraient pas le devenir.
3. **Transparence** : obligation légale de divulguer les données d'entraînement, d'expliquer le fonctionnement des systèmes d'IA générative et de garantir que tous les contenus purement générés par IA soient clairement identifiés.

Dernièrement, nous avons aussi pris acte de l'annonce du ministre Solomon concernant la création d'un groupe d'experts chargé d'élaborer une nouvelle stratégie canadienne sur l'IA. Mais nous regrettons vivement qu'aucune voix issue des industries culturelles n'y soit représentée, alors même que les impacts de l'IA sur la création sont immenses et immédiats.

Conclusion

Pour conclure, le Canada est engagé dans une course à l'innovation. Mais l'innovation ne doit pas se faire au détriment de la culture. Le Canada doit s'engager « à promouvoir une

protected works, sound recordings, and performers' performances must not be used to train AI systems without authorization or compensation.

2. **No copyright for purely AI-generated content:** outputs of purely mechanical AI processes, without original human expression, are not “works” protected by copyright or neighboring rights and should not be granted such protection.
3. **Transparency:** a legal obligation to disclose training data, explain how generative AI systems function, and ensure that all exclusively AI-generated content is clearly identified.

Recently, we also took note of Minister Solomon's announcement regarding the creation of an expert group tasked with developing a new Canadian AI strategy. However, we deeply regret that no voices from the cultural industries are represented there, even though AI's impacts on creation are immense and immediate.

Conclusion

In conclusion, Canada is engaged in a race toward innovation. But innovation must not come at the expense of culture. Canada must commit “to promoting a responsible and human-

approche responsable et humaine de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique où la culture est un puissant moteur d'innovation, d'inclusion et de croissance économique », comme [annoncé](#) par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes à Mondiacult, Steven Guilbeault.

Notre pays doit continuer d'être un chef de file dans la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Pour y parvenir, il faut que les droits des artistes, créateurs et créatrices et des entreprises culturelles soient placés au cœur des décisions, afin que la technologie demeure un outil au service de l'art et de la société.

Je vous remercie.

centered approach to AI and digital transformation in which culture is a powerful driver of innovation, inclusion, and economic growth”, as [stated](#) by the Minister of Canadian Identity and Culture at Mondiacult, Steven Guilbeault.

Our country must continue to be a leader in the protection and promotion of the diversity of cultural expressions. To achieve this, the rights of artists, creators, and cultural enterprises must be placed at the heart of decision-making, so that technology remains a tool serving art and society.

Thank you.